



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

maladies rares

Question écrite n° 49616

## Texte de la question

Mme Catherine Vautrin attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'inadéquation de la prise en charge des adolescents de 16-18 ans pour leur rééducation motrice, notamment dans les cas d'ataxie de Friedreich, maladie neurologique qui entraîne une atrophie des muscles. En effet, ces jeunes ont le plus souvent un corps d'adulte et l'absence de structure adaptée implique leur prise en charge par des services de pédiatrie dont les équipements ne sont pas adaptés à la morphologie de ces patients. Elle souhaiterait savoir quelles réponses pourraient être apportées à ces patients et leurs familles afin de leur garantir d'accéder à une rééducation adaptée.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Catherine Vautrin](#)

**Circonscription :** Marne (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49616

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [11 février 2014](#), page 1169

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)